



Webinaire

**Appels d'Offres
CSR 2026**

**Appel à
Partenariat d'Innovation &
Appel à Manifestation d'intérêt
Valorisation matière des DEM
Valorisables**

30 JUILLET 2026



Présentation des intervenants



Fabien CAMBON

**Directeur Achat
Innovation**

Ecomaison

fcambon@ecomaison.com



Ambre LE FERREC

**Responsable Innovation,
Expertise bois et dérivés de bois**

Ecomaison

aleferrec@ecomaison.com



Julien RONDOT

Acheteur

Ecomaison

jrondot@ecomaison.com

Sommaire

- 01 Ecomaison
- 02 Contexte
- 03 Dispositif n°1 : AO
- 04 Dispositif n° 2 : API
- 05 Dispositif n° 3 : AMI
- 06 Supports de consultation et calendrier de réponses





ecomaison

1

ECOMAIISON

Ecomaison

le seul éco-organisme pour toute la maison

► Qui sommes-nous ?

- Un organisme à but non lucratif, agréé par l'Etat et financé par l'éco-participation payée par les consommateurs.

Notre vocation

Collecter et valoriser les objets et matériaux de la maison usagés pour leur offrir une deuxième vie, ou les recycler ou les utiliser comme source d'énergie.

► Nos secteurs d'activités



Matériaux



Bricolage



Jardin



Ameublement



Literie



Jouets



Textile/déco



Une extension du périmètre

é

Création d'Eco-mobilier

2011

2012



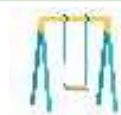
Agrément
pour les meubles et la
litterie usagés

2018

Agrément
pour les couettes, oreillers,
coussins, sacs de couchage



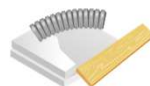
2022



Agrément
pour les jeux et **jouets**



Agrément pour les articles de
bricolage et de jardin



Agrément pour les produits et
matériaux de construction du
bâtiment



Agrément pour les textiles
d'ameublement



ecomaison

Déploiement de
solutions de collecte
de recyclage pour **tous**
les objets et matériaux
de la maison

Les différents partenaires



Metteurs sur le marché

Fabricants et distributeurs

Versement de l'éco-participation et information du consommateur.
Reprise du mobilier par les magasins.



Associations

Recycleries et ressourceries

Réception, tri et mise en vente des dons des particuliers pour leur donner une seconde vie



Collectivités territoriales

Déchèteries

Collecte des meubles et de la literie usagés



Détenteurs professionnels de DEM usagés

Hôpitaux, campings, maisons de retraites, écoles, prison ...

Collecte ponctuelle et dépôt sur les points d'apports partenaires



Opérateurs

Mise à disposition de bennes, collecte, tri et traitement des DEA - recyclage et/ou valorisation énergétique

Que fait Ecomaison des articles usagés collectés ?



Réemploi / réutilisation

Ecomaison encourage les usagers à donner leurs meubles et matelas en bon état :

- **directement aux associations de l'ESS***
- **dans les espaces réemploi en déchèterie.**

* Economie Sociale et Solidaire



Collecte

Les DEM usagés ne pouvant être réemployés sont mis en **bennes**. Les opérateurs les acheminent vers les centres de tri.



Recyclage & valorisation

Les DEM sont séparés selon leur matériau majoritaire pour être recyclés ou valorisés sous forme d'énergie.

Chiffres clés 2025

Collecte

Permettre à chacun de trier facilement.



3 860
déchèteries
publiques



705
acteurs
solidaires

1 674
distributeurs
enseignes
et négoce



133
déchèteries
professionnelles



1 058
ponctuels
(détenteurs professionnels, chantiers,
mairies, écoles, plages...)



Collecter pour mieux recycler.



1 974 Kt
collectées



1 549 Kt
ameublement



287 Kt
bâtiment



113 Kt
bricolage - jardin



25 Kt
jouets

Transformer les déchets en ressources.

995 Kt
bois



407 Kt
combustible
solide de
récupération



45 Kt
mousse



13 Kt
plastiques



82 Kt
ferraille



98%
de valorisation
5% réemploi
46% recyclage
47% valorisation
énergétique





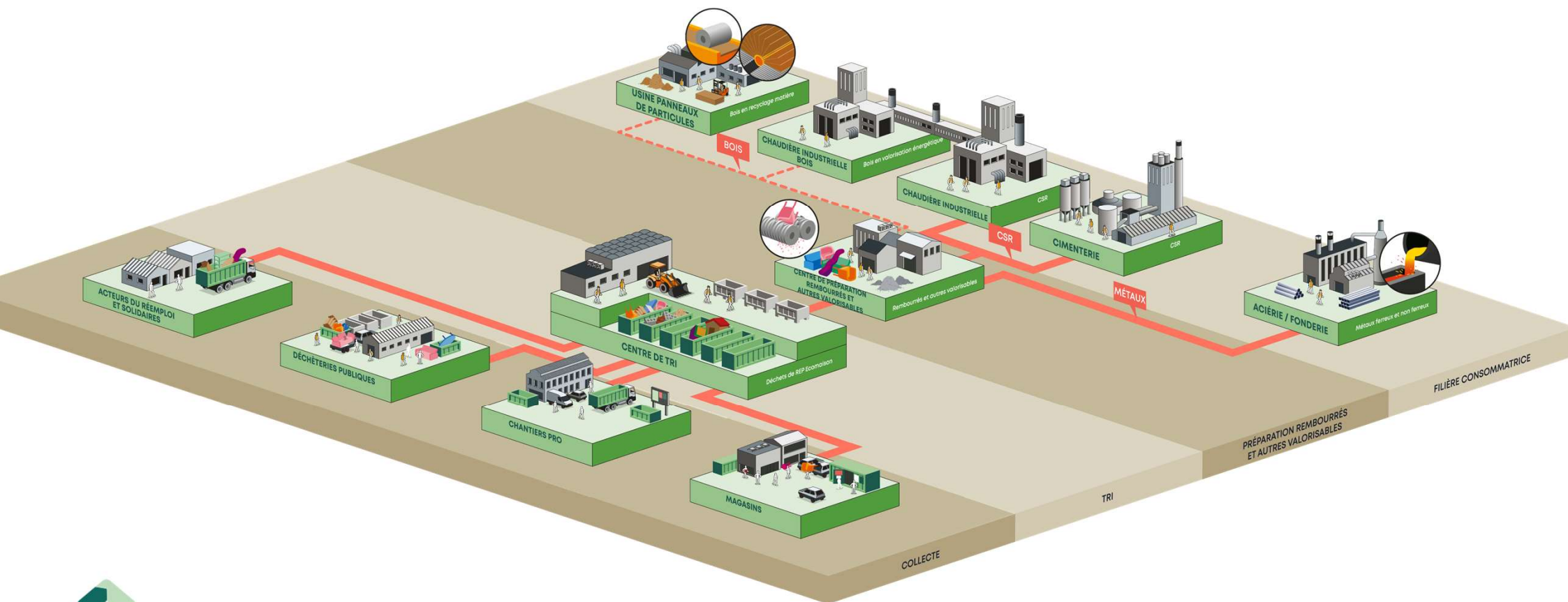
ecomaison

2

Contexte

Ecomaison, un Eco-organisme opérationnel

L'ORGANISATION OPÉRATIONNELLE DE TRAITEMENT DES DEM VALORISABLES



Contexte CSR

ECOMAIISON, UN PRODUCTEUR DE CSR DE PREMIER PLAN

- Dans le cadre de son organisation opérationnelle, Ecomaison produit 400 kt environ de CSR par an
- Ce CSR est produit majoritairement à partir de la préparation du flux DEM Valorisables, et est utilisé dans des installations de valorisation comme Combustible



Préparation
CSR



Valorisation Combustible
(Chaudière 2971, Cimenterie)



Trois dispositifs complémentaires lancés simultanément

Dispositif n° 1 – AOs Opérationnels

Objectif : identifier des capacités de Préparation / Valorisation immédiatement opérationnelles

AO Préparation
et Valorisation

AO Fourniture de
Combustible

Dispositif n° 2 : API

Objectif : identifier des porteurs de projet proposant le développement d'une technologie vouée au tri des DEM Valorisables en vue de Recyclage ou de Valorisation Matière

Appel à
Partenariat
Innovation

Dispositif n° 3 : AMI

Objectif : identifier tout porteur de projet proposant le développement d'un projet complet de valorisation énergétique (entrant et sortant) par consommation de DEM Valorisables, sous forme de CSR dans le cadre d'une unité à développer pour les besoins d'Ecomaison.

Appel à
Manifestation
Intérêt



ecomaison

3

Dispositif n° 1

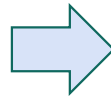
Appels d'Offres Opérationnels

Objectifs des Appels d'Offres Opérationnels



CONTRACTUALISER...

Des capacités de Préparation de Flux DEM Valorisables, et de Valorisation du CSR produit

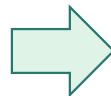


Appel d'Offres Préparation et Valorisation de DEM Valorisables

Consultation 156

Cible : Préparateur de CSR, en capacité d'orienter le CSR produit vers des exutoires de Valorisation Combustible.

Des capacités de Valorisation de Combustible



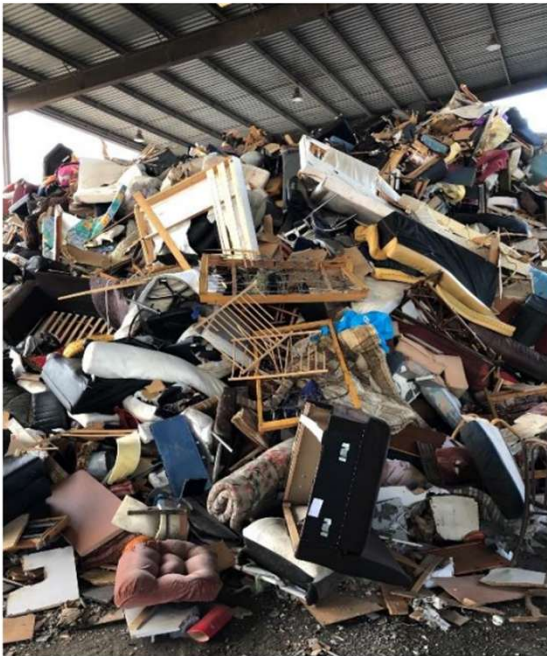
Appel d'Offres Fourniture de Combustible

Consultation 157

Cible : Industriels consommateurs de CSR

Nature des flux de déchets

FLUX DEM VALORISABLES, TEL QUE DÉFINI DANS L'ANNEXE « SPÉCIFICATIONS QUALITÉ »



Composé de produits multi-matériaux, avec rembourrages tels que :

- Canapés
- Fauteuils
- Sommiers
- Chaises rembourrées
- ...

Flux stocké à couvert sur nos centres de tri opérationnels.

Livraison principalement en FMA
90 m³

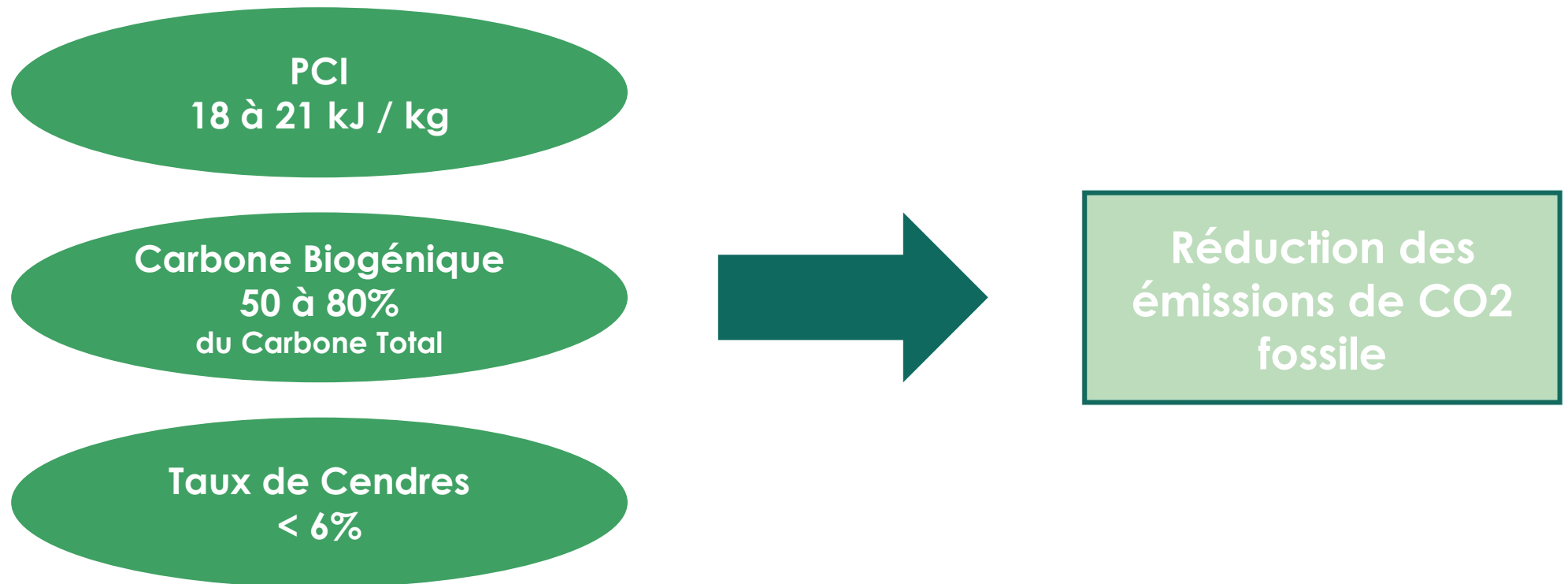
Quantités DEM Valorisables disponibles à la contractualisation

QUANTITÉS DISPONIBLES DANS L'ANNEXE « GISEMENT DISPONIBLE »

Tonnages disponibles à la contractualisation (en kT)	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Auvergne-Rhône-Alpes	43	43	49	50	50	50
Bourgogne-Franche-Comté	23	23	24	26	26	26
Bretagne	18	27	28	29	29	29
Centre-Val de Loire	11	11	11	12	12	12
Corse	5	6	6	6	6	6
Grand Est	13	14	35	35	35	35
Hauts-de-France	33	34	41	42	42	42
Ile-de-France	29	30	31	31	31	31
Normandie	1	1	19	19	19	19
Nouvelle-Aquitaine	28	29	40	41	41	41
Occitanie	36	41	42	43	43	43
Pays de la Loire	16	16	17	36	36	36
Provence-Alpes-Côte d'Azur	28	29	29	30	30	30
TOTAL (hors DROM-COM)	285 kT	306 kT	374 kT	403 kT	403 kT	403 kT
DROM-COM (La Réunion et Mayotte)	De 2 à 15 kT / an *					

*Le tonnage prévisionnel pour La Réunion et Mayotte varie entre 2 kT (gisement annuel collecté par Ecomaison) et 15 kT (estimation du gisement par les services de l'Etat).

Caractéristiques des CSR produits à partir de DEM Valorisables



ANNEXE « SPÉCIFICATION FRACTION CSR »

3.1

Appel d'offre Préparation et Valorisation DEM Valorisables

Consultation 156

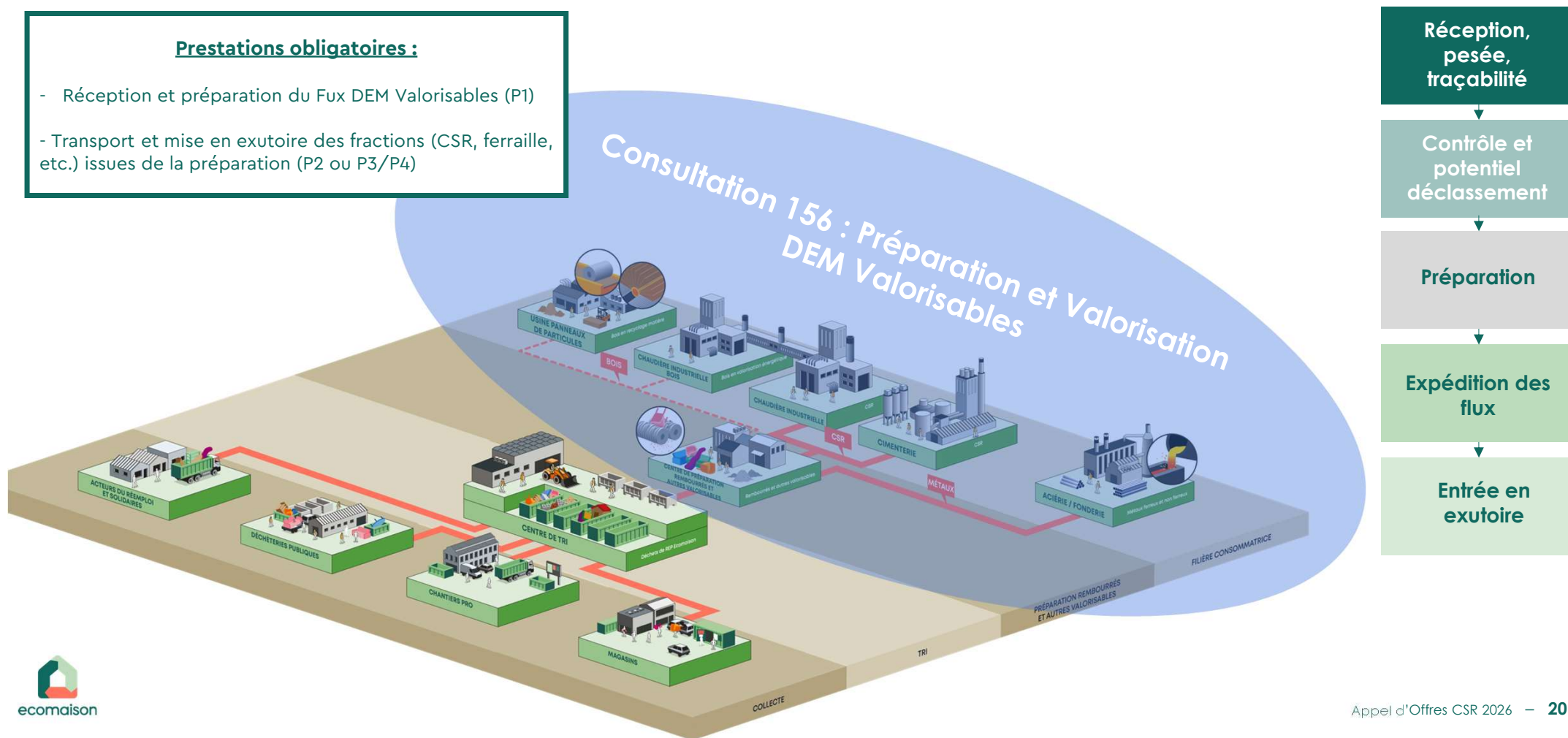


Périmètre de prestations – AO Préparation / Valorisation DEM Valorisables

Consultation 156

Prestations obligatoires :

- Réception et préparation du Flux DEM Valorisables (P1)
- Transport et mise en exutoire des fractions (CSR, ferraille, etc.) issues de la préparation (P2 ou P3/P4)



Structure de l'AO Préparation / Valorisation DEM Valorisables

Consultation 156

ACTEURS CONCERNÉS

Prestataires de service / centres de préparation des déchets disposant de capacités de préparation et de Recyclage / Valorisation opérationnelles dès 2027.

Cas N°1 : Nouvelle offre

• **Nouvelle offre** : nouveau candidat, nouveau site opérationnel, ou nouvelle offre

Cas N°2 : Proposition en remplacement d'un contrat actif existant

• **Opérateur déjà en contrat** avec proposition ayant vocation à remplacer le contrat existant

→ Si l'offre est retenue : l'activation du nouveau contrat met fin au contrat actif existant

CANDIDAT SEUL OU EN GROUPEMENT

1 OFFRE PAR SITE UNIQUEMENT

Structure de l'AO Préparation / Valorisation DEM Valorisables

Consultation 156

DEUX FORMULES CONTRACTUELLES POSSIBLES : FLEXIBILITÉ OU VISIBILITÉ

TYPE DE FORMULE	DUREE	LOT	EXUTOIRES
FLEXIBILITE	Durée de 2 ans fermes . Possibilité de reconduction de deux fois un an si accord des deux parties.	Le LOT est une quantité du FLUX comprises en un engagement MIN (tonnage minimal garanti par ECOMAISON) et un engagement MAX (capacité minimale garantie par le PRESTATAIRE)	Le PLAN DE VENTE FLEXIBILITE repose sur le type de traitement (RECYCLAGE ou VALORISATION combustible) et non sur l'identité des EXUTOIRES, lesquels peuvent ainsi varier au cours du contrat.
VISIBILITE	La durée de 3 à 6 ans fermes sur proposition du CANDIDAT		Le PLAN DE VENTE VISIBILITE repose sur un ou des EXUTOIRES et un type de traitement associé (RECYCLAGE ou VALORISATION combustible) désignés dans l'offre avec des engagements de quantités. Ces EXUTOIRES sont désignés comme SOLUTIONS et ne pourront pas varier au cours du contrat

Structure de l'AO Préparation / Valorisation DEM Valorisables

Consultation 156

NATURE DES PRESTATIONS – VISIBILITÉ

(ENGAGEMENT SUR UN OU DES EXUTOIRES SOLUTIONS ET UN TYPE DE TRAITEMENT ASSOCIÉ)

- › P1 – Réception et Préparation d'un FLUX
- › Prestations de transport et de mise en exutoire

Fraction Ferraille	Autres fractions vers Exutoires Non-Solutions (Maximum 20% du flux entrant, hors ferraille)	Autres fractions vers Exutoires Solutions (Minimum 80% du flux entrant, hors ferraille)
P2 – Transport fraction et entrée en EXUTOIRES (incluant frais de gestion)	P2 – Transport fraction et entrée en EXUTOIRES (incluant frais de gestion)	P3 - Transport de la FRACTION vers l'EXUTOIRE SOLUTION
		P4 - Entrée en EXUTOIRE SOLUTION (incluant frais de gestion)

NATURE DES PRESTATIONS - FLEXIBILITÉ

(ENGAGEMENT SUR LE TYPE DE TRAITEMENT ET NON SUR L'IDENTITÉ DES EXUTOIRES)

- › P1 – Réception et Préparation d'un FLUX
- › P2 – Transport fraction et entrée en EXUTOIRES (incluant frais de gestion)

Structure de l'AO Préparation / Valorisation DEM Valorisables

Consultation 156

TABLEAUX D'ENGAGEMENTS

À REMPLIR SUR [HTTPS://CONSULTATION.ECOMAISON.COM](https://consultation.ecomaison.com)

3 enveloppes à renseigner dans la plateforme de réponse à l'Appel d'Offres :

- **Administrative** : adresses, contacts, éventuels co-traitants, ...
- **Technique** : capacités de production, horaires de travail, organisation, ...
- **Commerciale** : tarifs/BPU, tonnages MINI-MAXI, engagements de performance, type de plan de vente, exutoires, ...

Démarrage des contrats
souhaité au 1^{er} janvier 2027

3.2

Appel d'Offres Fourniture de Combustible

Consultation 157

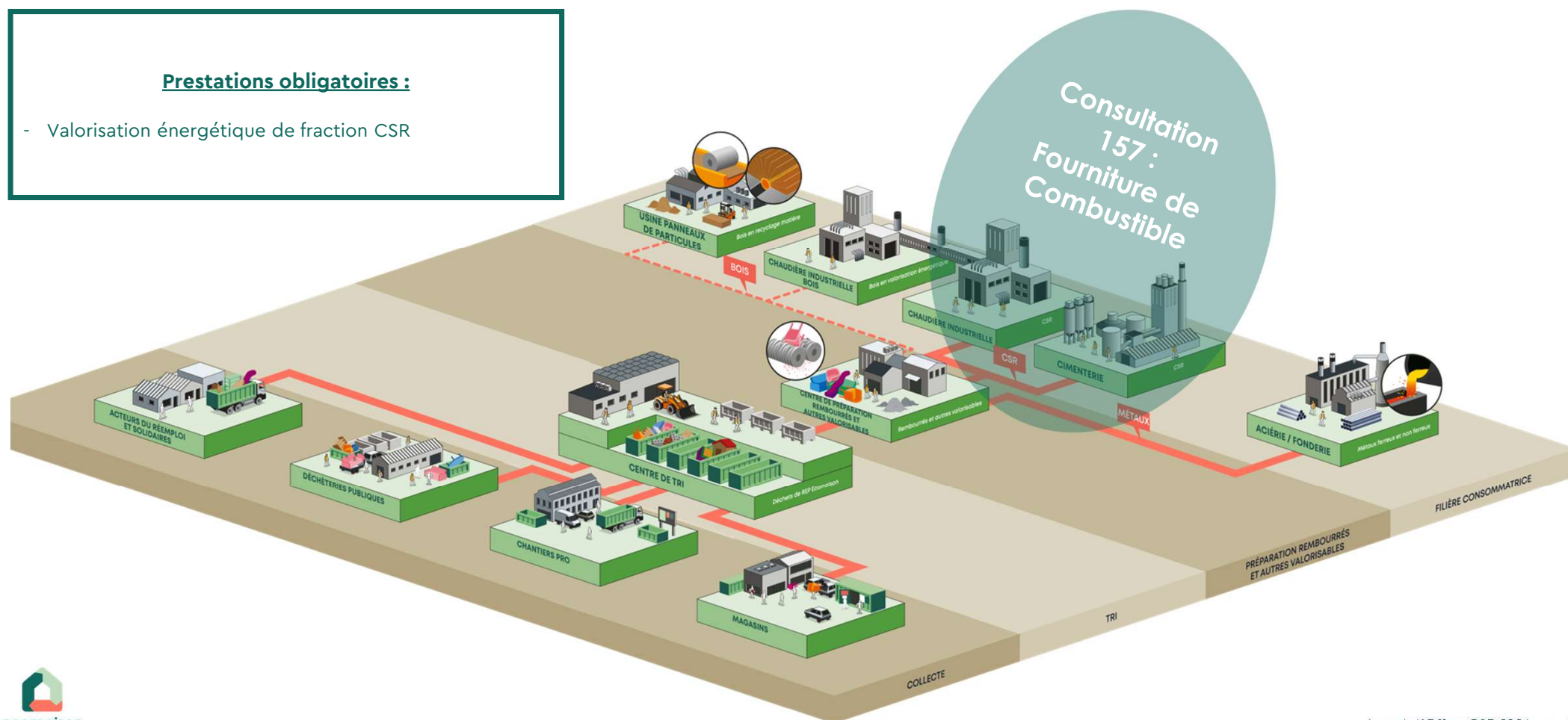


Périmètre de prestations – AO Fourniture de Combustible

Consultation 157

Prestations obligatoires :

- Valorisation énergétique de fraction CSR



Structure de l'AO Fourniture de Combustible

Consultation 157

ACTEURS CONCERNÉS

Industriels :

- qui consomment des COMBUSTIBLES fossiles et **qui souhaitent modifier leur mix énergétique** en s'ouvrant à des nouveaux COMBUSTIBLES issus de déchets ECOMAISON.
- qui consomment des COMBUSTIBLES SOLIDES DE RECUPERATION, et **qui souhaite consommer des COMBUSTIBLES issus de déchets ECOMAISON.**

Nouvelle offre

→ nouveau candidat, nouveau site opérationnel, ou nouvelle offre

CANDIDAT SEUL OU EN
GROUPEMENT

1 OFFRE PAR SITE
UNIQUEMENT

Structure de l'AO Fourniture de Combustible

Consultation 157

OBJECTIF DE LA CONSULTATION :

1. Signature d'une lettre d'engagement entre Ecomaison et l'Industriel, récapitulant les éléments de l'offre du candidat :

- Quantités (tonnages) souhaités par l'Industriel
- Critères et spécifications des besoins de l'Industriel en Combustible
- Modalités de livraison envisagées
- Conditions économiques de fourniture de Combustible
- Tout point particulier concernant l'approvisionnement en Combustible, et qui constitue pour l'Industriel un prérequis à l'approvisionnement.

2. Pour ensuite enclencher le processus devant conduire à la contractualisation entre l'Industriel et Ecomaison

Structure de l'AO Fourniture de Combustible

Consultation 157

TABLEAUX D'ENGAGEMENTS

À REMPLIR SUR [HTTPS://CONSULTATION.ECOMAISON.COM](https://consultation.ecomaison.com)

3 enveloppes à renseigner dans la plateforme de réponse à l'Appel d'Offres :

- **Administrative** : adresses, contacts, ...
- **Technique** : spécifications techniques du Combustible
- **Commerciale** : tarif, tonnage, durée

Démarrage des contrats
souhaité au 1^{er} janvier 2027

Structure de l'AO Fourniture de Combustible

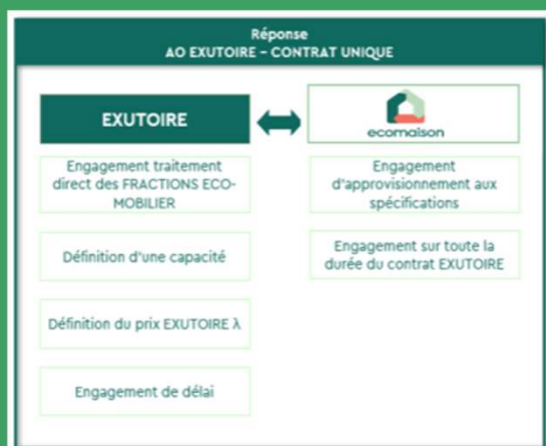
Consultation 157

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE : 2 CAS DE FIGURE

CAS 1

L'industriel est en capacité de recevoir le flux DEM Valorisables tel que définit dans l'annexe 2
« Spécifications Qualité »

→ Contrat bipartite Ecomaison / Industriel



CAS 2

L'industriel souhaite recevoir un flux CSR préparé selon un Cahier des Charges spécifique défini, nécessitant une préparation à façon selon le Cahier des Charges de l'Industriel

→ Contrat tripartite Ecomaison / Industriel / Préparateur à façon



AO Préparation / Valorisation DEM Valorisables

Consultation 156

AO Fourniture de Combustible

Consultation 157

**Pour candidater, rendez-vous sur
la plateforme de consultation :**

<https://consultation.ecomaison.com>



ecomaison

4

Dispositif n° 2 Appel à Partenariats Innovation



Objectifs & Enjeux

Enjeux & Objectifs des Consultations PI DEM Valorisable 2026



Constat

- Il est urgent de renforcer la circularité des matériaux issus des produits en fin de vie
- Il est nécessaire d'améliorer l'efficacité de la gestion des flux
- Il y a des objectifs croissants de valorisation et de recyclage
(Les taux sont imposés par les différents cahiers des charges d'agrément d'Ecomaison)



Objectif

- Faire émerger des procédés innovants de valorisation matière
- Identifier des solutions alternatives et industrielles à la transformation sous forme de CSR
- Optimiser l'extraction de matières recyclables



Enjeux & Objectifs des Consultations

PI DEM Valorisable 2026



Cible, Avantages

- ▶ Réduire les volumes de matières non recyclées en mélange
- ▶ Répondre aux attentes de nos metteurs en marché en termes d'intégration de matière post-consommateur dans leurs produits
- ▶ Augmenter la part biogénique des CSR produits par Ecomaison
- ▶ Améliorer la valorisation globale des produits en fin de vie
- ▶ Renforcer la performance environnementale des flux résiduels orientés vers les CSR

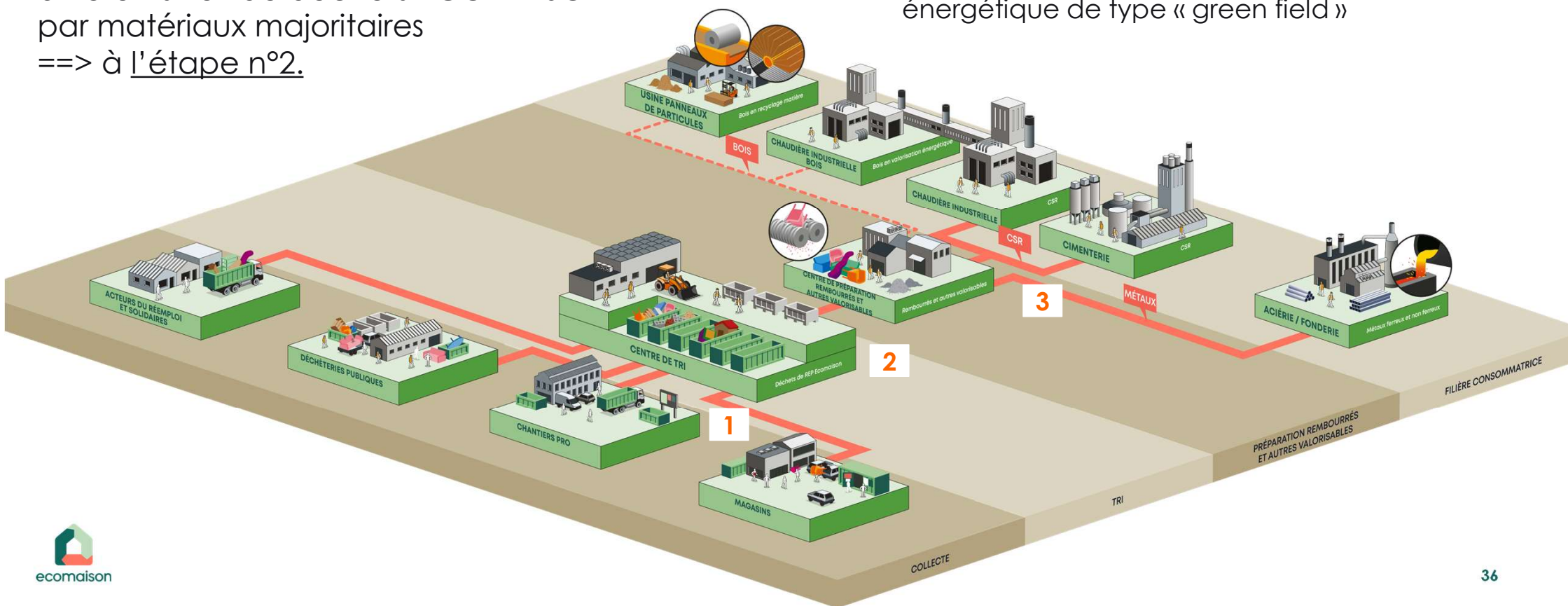


Schéma opérationnel

Les **DEM VALORISABLES** sont produits au niveau d'un centre de tri qui est en charge de procéder au tri des différents flux de déchets ECOMAISON par matériaux majoritaires ==> à l'étape n°2.

Les projets peuvent porter sur :

- **DEM Valorisable** - sortie étape 2 : des solutions de préparation pour valorisation matière ou de recyclage
- **FRACTIONS DE CSR** - sortie étape 3 : des solutions basées sur une qualité de CSR issus des DEM Valorisables dédiée à la valorisation énergétique de type « green field »





Thématiques : Valorisation matière DEM Valorisables

Thématiques Partenariats d'Innovation 2026



Opérations de Séparation Matière, Sur-Tri, Préparation

01

Opération permettant la valorisation matière des matériaux grâce au tri

Ex : tri optique, spectrométrie, toute autre technologie pertinente...

Les projets visant un tri plus spécifique des plastiques en vue de leur recyclage feront l'objet d'une attention particulière.



Pré-traitement physique, chimique ou biologiques

02

Ex : densification, granulation, broyage etc.

à condition qu'un débouché industriel soit clairement identifié.



Procédés de valorisation matière et/ou recyclage

03

Concerne les différents sous flux extraits des DEM Valorisables à travers un nouveau procédé

Les projets - Non Eligibles



01



Les démarches d'upcycling, de réemploi ou de reconditionnement de produits en fin de vie ; ces sujets feront l'objet d'appels à projets dédiés

02

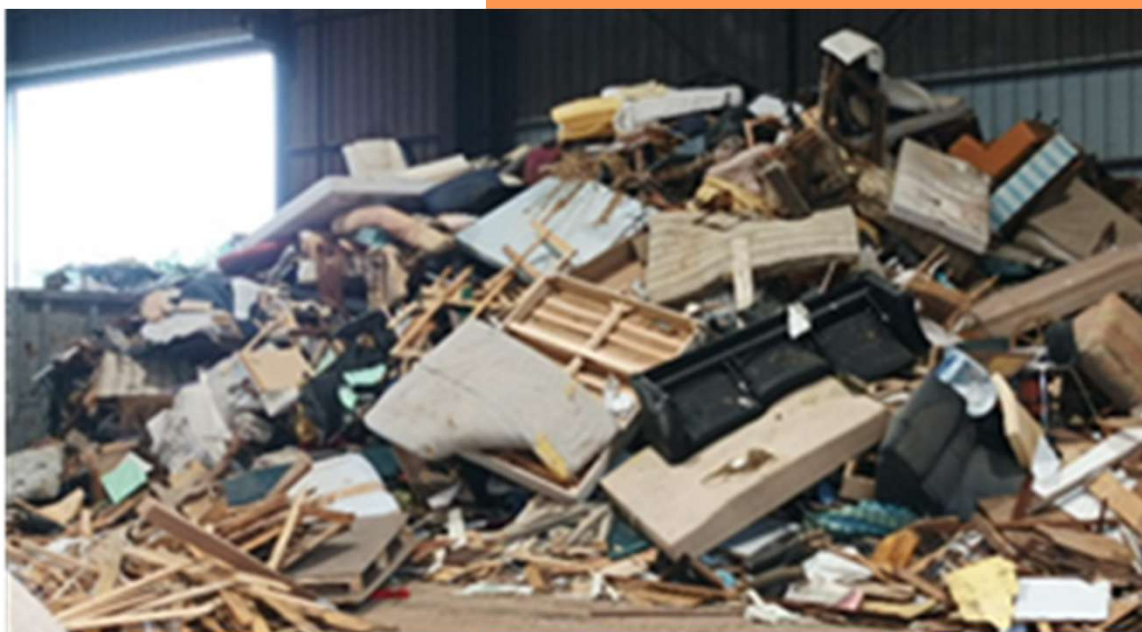


Projets ayant des TRL inférieurs à 7

03



Les projets visant la production de produits ou d'intrants destinés à l'alimentation humaine ou animale



Partenariats d'Innovation

Critères d'Eligibilité des projets

Les projets éligibles – Principes de base



Les Flux DEM Valorisables versus consommation de CSR

01

Projet portant sur les flux DEM Valorisables essentiellement **issus de produits en fin de vie des REP EA, JJ et ABJ**



Les Groupements

02

Groupements possibles entre **différents acteurs de la préparation au de recyclage** des DEM Valorisables, y compris avec des metteurs sur le marché **adhérent** Ecomaison.

⚠ Un porteur de projet identifié auprès d'Ecomaison



Les Réponses

03

Sous forme **LIBRE** via la « dépôt de projet » sur la plateforme :

<https://espace-innovation.ecomaison.com/fr/challenges/pi-demvalorisables>

- ☐ **Projet technique d'industrialisation / Jalons et tâches détaillées**
- ☐ **Annexe financière / BP du projet / Plan de financement détaillé**



Les Financements

04

Financements uniquement pour **des projets visant à mettre en place ou améliorer les procédés industriels de tri, préparation, valorisation matière et recyclage des DEM Valorisables.**

⚠ **Cela ne comprend pas les investissements machines.**

Les projets éligibles – Principes de base



Phase de développement R&D et industrialisation

05

Etape préalable de **mise au point de la technologie ou de son adaptation** afin de lui permettre de transformer industriellement de la matière première issue des déchets collectés par Ecomaison

- ☐ **Programme**
- ☐ **Planning**
- ☐ **Livrables**



Phase opérationnelle

06

Phase de montée en puissance du procédé industriel avec la commercialisation.

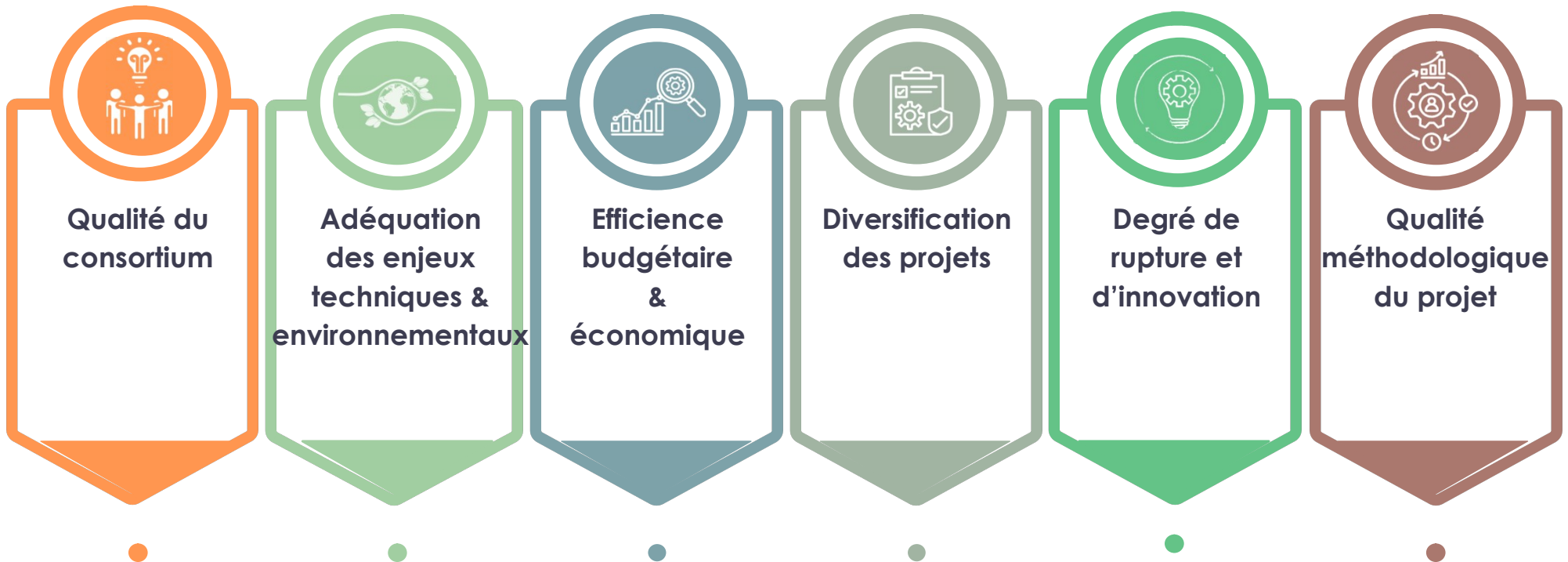
⚠ Il est nécessaire de préciser autant que possible les objectifs sur la durée du contrat de consommation de matières DEM Valorisable Ecomaison :

- ☐ **En volumes (min/max)**
- ☐ **En tarif de prestation ou prix matières (min/max)**
- ☐ **Engagements de performance**

Attention à bien libeller le nom du projet afin qu'il soit **CLAIREMENT identifiable**

Sélection des projets

- Ecomaison recherche des innovations qui seront susceptibles de générer **une consommation industrielle** et de **la valeur** ce qui permet de faire baisser le coût global de ses filières.
- La sélection s'effectue selon les critères suivants :



Les dispositifs d'aides financières Ecomaison

Durée du contrat	• Le contrat peut durer jusqu'à 5-6 ans • La durée peut dépendre de la prestation et/ou de la fourniture matière
Aide financière	• A l'existence d'une contrepartie économique sous la forme d'un gain de valeur pour la matière fournie par Ecomaison • Si le projet est mis en service industriel (TRL9) et permet ainsi de reconstituer sur la durée du contrat le montant initial de l'aide financière
Le montant	• Le montant de l'aide financière apporté au démarrage du projet est fortement corrélé aux engagements de consommations de matières premières secondaires formulés dans le contrat
	* Le contrat prend fin si lors de la phase de R&D, <u>le projet innovant ne peut passer en phase opérationnelle</u> dans les conditions des matières Ecomaison



ecomaison

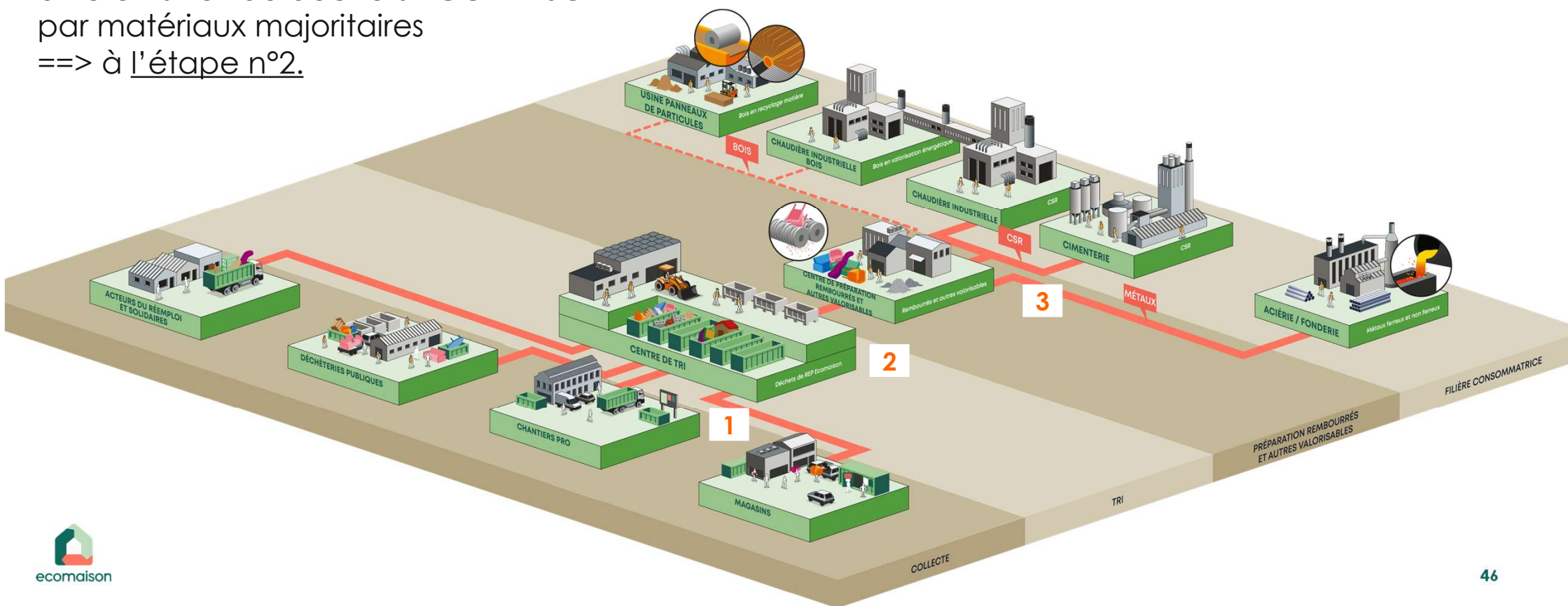
5

Dispositif n° 3 : Appel à Manifestation d'Intérêt

Schéma opérationnel

Les **DEM VALORISABLES** sont produits au niveau d'un centre de tri qui est en charge de procéder au tri des différents flux de déchets ECOMAISON par matériaux majoritaires ==> à l'étape n°2.

Les projets peuvent porter sur :
FRACTIONS DE CSR - sortie étape 3 :
des solutions basées sur une qualité de CSR issus des DEM Valorisables dédiée à la valorisation énergétique de type « green field »



Nouvelle consultation : l'A.M.I « Greenfield »

ACTEURS CONCERNÉS

- Porteurs de Projets qui souhaitent proposer la réalisation d'une unité clés en mains à ECOMAISON POUR LA VALORISATION ENERGETIQUE DE CSR PRODUITS A PARTIR DE DEM VALORISABLES
- Acteurs privés seuls ou en groupement (investisseurs, BE, exploitants)
- Les porteurs garantissent un prix de redevance connue pour la durée du contrat (modulo des indices de révision contractuels)
- Possibilité de proposer de dédier l'UNITE AUX DECHETS D'ECOMAIISON

MODALITES DE CONSULTATION

- Appel à Manifestation d'Intérêt permettant d'identifier en avant-phase des projets de création ex-nihilo d'unité de consommation de CSR susceptibles d'intéresser Ecomaison
- Les projets identifiés et recevables feront l'objet d'un dialogue compétitif qui permettra de préciser finement les contours du projet dans toutes ses dimensions

Besoin à couvrir dans le cadre de l'A.M.I

LES PROJETS DOIVENT PROPOSER :

- Unités industrielles relevant des dispositions réglementaires de la rubrique 2971 du classement I.C.P.E de puissance thermique limitée à 19,9 MWth
- Le projet peut consister en :
 - La création ex nihilo d'une unité dédiée pour Ecomaison (unité « green field ») ;
 - La reprise et/ou le revamping d'une unité existante qui serait dédiée à Ecomaison ;
- Description technique sommaire envisagée (puissance chaudières, volumes et qualité des CSR souhaités, type de valorisation de l'énergie produite) ;
- Proposition de consommateurs potentiels de l'énergie ou des énergies produites sur site ;
- Présentation du montage juridique envisagé et place éventuelle d'Ecomaison dans ce montage juridique (description des hypothèses de gouvernance et des modalités de coopération envisagées, niveau d'apport en equity ou au capital social...)
- Business Plan sommaire : Durée, investissement, nature et origine des investissements, niveaux de subventions possibles, compte d'exploitation détaillé prévisionnel, redevance d'entrée proposée, niveau de rentabilité/taux de rendement interne recherché par le Porteur de Projets.



ecomaison

6

Supports de consultation et calendrier de réponses

La plateforme de consultation des Appels d'Offre 2026



Acteurs concernés

Préparateurs CSR ou Consommateurs CSR



Modalités

—Rendez-vous sur la plateforme de consultation Ecomaison : <https://consultation.ecomaison.com/>

—Connexion à votre compte utilisateur (identifiant et mot de passe)

Ou **Inscription** pour vous permettre d'accéder à l'ensemble de nos consultations en cours

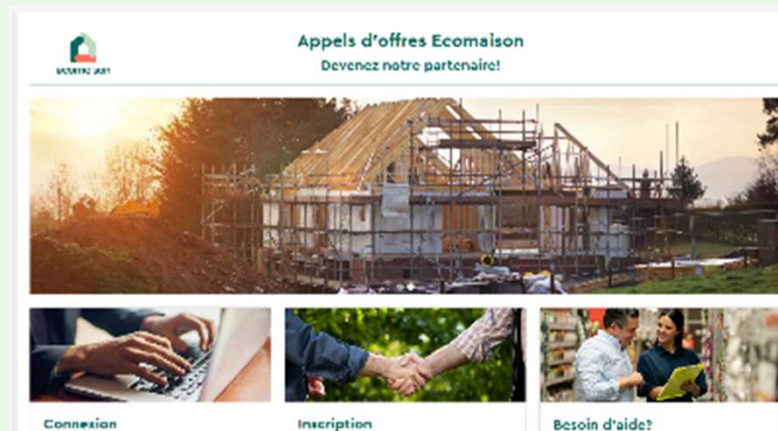
—**Dossier de consultation et pièces à remplir** à télécharger à partir de mi-juillet 2026.



Webinaire d'information 30 juillet

■ Plateforme de consultation Ecomaison :

<https://consultation.ecomaison.com/>



- Ouverture du 17 juillet 2026 au 21 septembre 2026 (23h59)
- Cible : **Installations de préparation CSR ou Consommateurs CSR opérationnels à court terme.**

La plateforme de consultation 2026

Appel Partenariats d'Innovation



<https://espace-innovation.ecomaison.com/fr/challenges/pi-demvalorisables>

- Ouverture du 17 juillet 2026 au 21 septembre 2026 (23h59)
- API : projets de haut niveau de maturité technologique (**TRL 7→9**)
- Cibles :
 - **préparateurs/recycleurs**
 - **industriels** souhaitant faire de la valorisation matière des DEM Valorisables
- **En lien avec l'Appel d'Offres**

La plateforme de consultation 2026

Appel à Manifestation d'Intérêt : projet chaudière « greenfield »



<https://espace-innovation.ecomaison.com/fr/challenges/AMI-DEMvalorisables>

- Ouverture du 17 juillet 2026 au 21 septembre 2026 (23h59)
- AMI : nouvelles unités de traitement
- Cibles :
 - **préparateurs/recycleurs**
 - **industriels** souhaitant faire de la valorisation matière des DEM Valorisables
- **Sans lien opérationnel immédiat avec l'Appel d'Offres prépa/valo ou fournitures**

Calendrier DEM Valorisables 2026-2027

JUILLET AOÛT SEPT OCT NOV DEC JAN FEV MAR AVR MAI JUIN

30/07/2026
Webinaire

01/01/2027
Contrats AO

AO, Partenariats
d'innovation, AMI

Analyse

17/07 :
Ouverture du
dépôt des
candidatures

21/09 :
Clôture du dépôt
des candidatures

Collecter. Innover. Recycler. Valoriser.

MERCI !

Avez-vous des questions ?



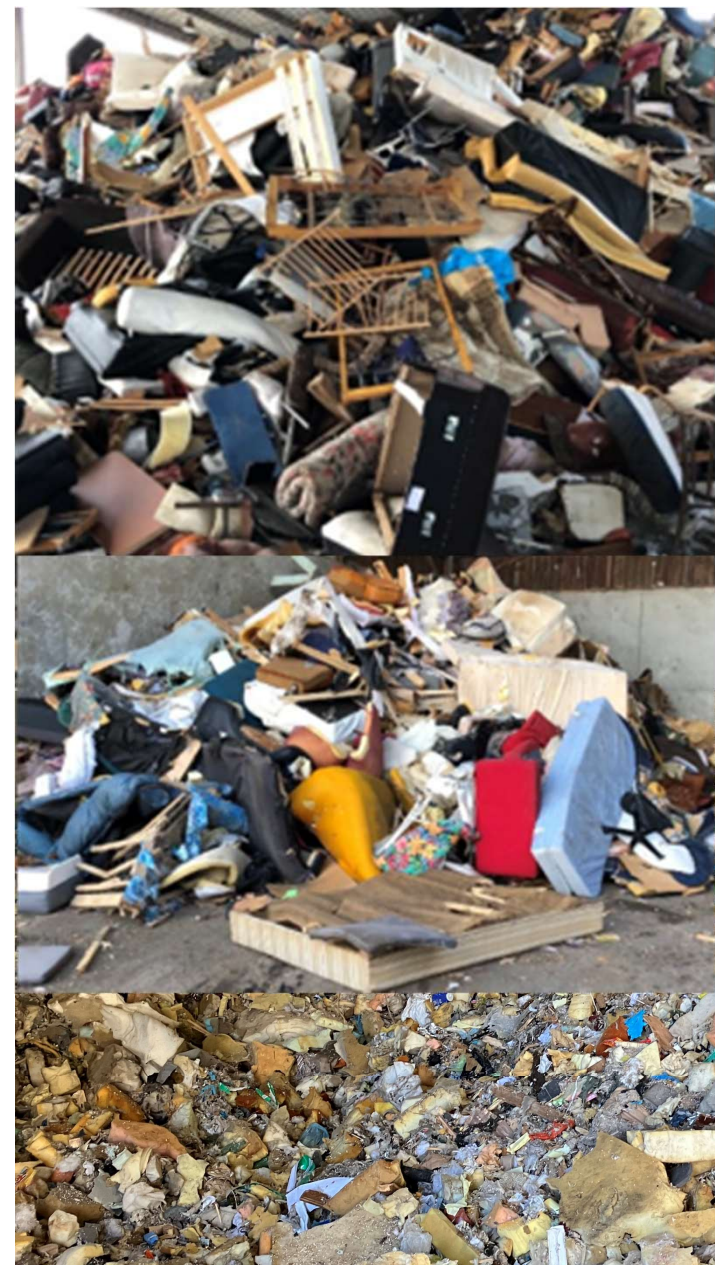
Collecter. Innover. Recycler.

Nous Contacter

✉ eco-innovation@ecomaison.com

🌐 <https://espace-innovation.ecomaison.com/fr>
<https://consultation.ecomaison.com/web/index.html>

Que vous soyez adhérent, partenaire, acteur dans la préparation ou la valorisation matière des DEM Valorisables... nous sommes impatients d'échanger avec vous.



Lien vers le replay du Webinaire

<https://www.youtube.com/watch?v=9ypQe4JADWk>